

**Entêtement gouvernemental à construire le futur CHUM en PPP
EN ÉCOUTANT L'ENTREPRISE PRIVÉE, LE GOUVERNEMENT VA À L'ENCONTRE
DES INTÉRÊTS DU RÉSEAU PUBLIC DE LA SANTÉ**

Le 30 mars 2009 – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) accueille avec scepticisme l'annonce du ministre Yves Bolduc concernant le lancement de l'appel d'offres en vue de la construction du futur CHUM en partenariat public-privé. « Depuis le lancement du projet du CHUM en 1995, on a vu passer six ministres et entendu bien des grandes annonces, constate non sans ironie madame Dominique Verreault, présidente de l'APTS. Est-ce que celle-ci sera la bonne? »

Pour les 1 340 personnes salariées du CHUM que représente l'APTS, l'annonce d'aujourd'hui est de bon augure si l'étape qu'elle représente permet véritablement de franchir un pas en direction de la concrétisation d'un projet malmené. Depuis 14 ans, le personnel qui maintient à bout de bras les opérations sur les trois sites actuels du CHUM vit dans l'insécurité, sans trop savoir où et dans quelles conditions il travaillera plus tard.

« Ce climat d'incertitude et de controverse mine le moral des gens et n'est pas étranger aux difficultés qu'éprouve l'établissement à recruter et retenir la main-d'œuvre, estime madame Verreault. Normalement un établissement universitaire de grande envergure comme le CHUM devrait être un lieu de travail convoité par le personnel technique et professionnel spécialisé comme celui que représente l'APTS. Or, les gens en poste s'inquiètent de l'impact des controverses entourant le CHUM sur l'attrait qu'il exerce sur la relève. Qu'on le veuille ou non, ce qui fait la différence pour la population dans un établissement de santé, c'est qu'il y ait du personnel compétent en nombre suffisant pour offrir les services. »

Une opération confiance???

L'APTS estime cependant que le maintien de l'option d'une construction en PPP, dans le contexte économique actuel, relève de l'obstination. Les entreprises soumissionnaires exigent maintenant des garanties financières telles que l'argument du transfert de risques invoqué par le gouvernement pour justifier sa préférence pour les PPP ne tient plus. « L'État et donc, les contribuables, partagent dorénavant le risque mais les profits qui seront réalisés par les actionnaires des sociétés privées, eux, ne seront pas partagés. Où est la logique? », s'indigne la présidente de l'APTS.

Le ministre Bolduc a rejeté les appels qui lui ont été lancés par de multiples acteurs du milieu de la santé directement concernés, appuyés de surcroît par des architectes et des économistes. Ces appels réclamaient la construction du CHUM en mode conventionnel. « La démonstration a été faite que la formule PPP est plus coûteuse, rappelle Dominique Verreault. Elle est d'ailleurs illustrée par le désastre financier résultant de la construction de grands centres hospitaliers ailleurs au Canada et dans le monde. Pourquoi alors faire fi de l'avis de ceux et celles qui devraient être les premiers partenaires du Ministre de la santé, bien avant les milieux d'affaires qui nous ont amplement démontré leur irresponsabilité face aux fonds publics? »

Alors que le gouvernement Charest voulait ramener la confiance autour du projet du CHUM, l'APTS croit qu'avec cette décision, il risque de semer de plus profondes inquiétudes.

À propos de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 26 000 personnes, occupant des postes professionnels et techniques dans le réseau de la santé et des services sociaux dont, outre les technologistes médicales, des technologues en radiologie, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des travailleurs sociaux, des psychologues, des techniciennes en diététique et des diététistes.

L'APTS est membre du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), un regroupement de 262 000 personnes syndiquées des secteurs public et parapublic.

- 30 -

Pour renseignements : Chantal Mantha, conseillère en communication
Téléphone : 450.670.2411, 1 866 521.2411 ou 514.236.9287 (cell.)